



DÉMARCHE TACCT
Trajectoire d'adaptation
au changement climatique
2024-2025



Table des matières

I.	Introduction	3
II.	Le contexte de la démarche : pourquoi lancer une réflexion autour de l'adaptation au changement climatique sur le territoire des Grands Causses ?.....	4
1.	La résilience au changement climatique, un défi majeur pour le territoire	4
2.	Un PCAET ambitieux à consolider sur le volet adaptation	4
3.	Une démarche autour de l'adaptation avec une entrée transversale « santé et cadre de vie »	5
III.	La conduite de la démarche	6
1.	Une gouvernance partagée et en cohérence avec les démarches en cours.....	6
2.	Une démarche étalée sur 18 mois	7
IV.	Que retenir de la démarche ?	9
1.	Diagnostic de vulnérabilité du territoire : les principales conclusions.....	9
a.	Un territoire exposé à des risques climatiques croissants	9
b.	Les impacts du changement climatique observés sur le territoire des Grands Causses	12
2.	Recentrage de la démarche autour de 2 axes	14
3.	Définition des actions	15
V.	Une démarche vulgarisée et partagée.....	21
1.	Une démarche concertée.....	21
1.	Climastory, un outil pédagogique au service des territoires	23
a.	Photos des animations Climastory réalisées dans le cadre de la démarche.....	25
2.	Mises en récits et retranscriptions graphiques pour une meilleure appropriation par tous	28
a.	Les mises en récits.....	28
b.	Des paysages évoluant dans un contexte de changement climatique.....	29
VI.	Les perspectives pour la suite	31
VII.	Calendrier des réalisations et perspectives.....	31
VIII.	Conclusion.....	32
IX.	Annexe 1 : Structures interviewées lors du diagnostic.....	33
X.	Annexe 2 : Personnes mobilisées dans le cadre de la démarche TACCT.....	34

I. Introduction

Conscient que les politiques énergétiques et climatiques territoriales doivent mobiliser deux axes complémentaires – atténuation et adaptation – le Parc naturel régional des Grands Causses (PNR GC) a souhaité dès 2024 élaborer une véritable stratégie d'adaptation au changement climatique de son territoire.

Pour ce faire, le PNR GC a candidaté à un appel à manifestation d'intérêt initié par la direction régionale de l'ADEME en Occitanie pour faciliter la mise en œuvre de la démarche TACCT (Trajectoire d'adaptation au changement climatique des territoires).

Cette démarche constitue une opportunité pour le territoire des Grands Causses de s'engager encore un peu plus dans une démarche de transition écologique tout en faisant « un pas de côté » sur les politiques actuellement menées pour y intégrer les dimensions d'adaptation au changement climatique.

Un panel représentatif d'experts, de techniciens, d'élus mais aussi d'acteurs socio-économiques et de représentants de la société civile ont ainsi été mobilisés pour construire une dynamique collective et identifier des trajectoires d'adaptation au changement climatique répondant aux enjeux locaux. Ce travail repose à la fois sur des données scientifiques aujourd'hui largement disponibles sur les évolutions futures du climat mais aussi sur la prise en compte des enjeux socio-économiques et des équilibres propres au territoire.

Le présent document reprend les principaux éléments ressortis de la démarche.

II. Le contexte de la démarche : pourquoi lancer une réflexion autour de l'adaptation au changement climatique sur le territoire des Grands Causses ?

1. La résilience au changement climatique, un défi majeur pour le territoire

La nouvelle Charte du Parc naturel régional des Grands Causses (PNR GC) feuille de route de la politique du PNR les 15 prochaines années (2022-2037), est articulée autour de deux défis majeurs :

- **La résilience au changement climatique**
- L'attractivité et le développement sociétal,

Faisant acte de l'adaptation au changement climatique comme un enjeu majeur pour le territoire des Grands Causses pour les années à venir.

2. Un PCAET ambitieux à consolider sur le volet adaptation

Le Syndicat Mixte du PNR GC porte un Plan climat air énergie territorial (PCAET) validé en décembre 2019 pour le compte de cinq Communautés de communes du périmètre du SCoT. Parmi elles, seule Millau Grands Causses était tenue réglementairement de l'adopter ; les quatre autres s'y sont engagées volontairement, illustrant une volonté commune d'avancer sur la transition écologique et énergétique.

Structuré autour de quatre axes (sobriété énergétique, mobilités, énergies renouvelables, agriculture et forêt), le PCAET 2020-2025 décline 65 actions et vise à :

- Multiplier par 2,6 la production d'énergies renouvelables,
- Réduire de 53 % les consommations d'énergie,
- Diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre,
- Atteindre la neutralité carbone en 2050.

Le bilan du PCAET a démontré le fort engagement du territoire sur le sujet avec des tendances très positives : diminution de 5% des consommations d'énergie (2021), accroissement de 18% de la production d'énergies renouvelables dont +72% sur le solaire photovoltaïque et +36% sur l'éolien ; pour atteindre un taux de couverture des besoins estimé à 87% (2023).

Pour autant, ont été mises en lumière des lacunes dans le programme d'actions du PCAET autour de l'adaptation au changement climatique. En effet, le sujet y est essentiellement traité dans sa composante agricole et forestière avec des actions de développement de pratiques agro-écologiques ou autour d'une sylviculture durable. L'essentiel des actions étant majoritairement tournées vers l'atténuation du changement climatique.

L'atténuation et l'adaptation composent les 2 faces indissociables des démarches de transitions énergétiques et écologiques des territoires. De fait, à l'image des données présentées plus loin dans le diagnostic, les effets du changement climatiques sont déjà bien perceptibles sur le territoire comme partout ailleurs : les efforts d'atténuation devront

indéniablement être couplés à des efforts d'adaptation. Cela est d'autant plus vrai que les efforts d'atténuation mettent plusieurs dizaines d'années avant que leurs effets soient mesurables.

Il s'agit donc, pour reprendre les propos du climatologue italien Filippo Giorgi, de simultanément « éviter l'ingérable » (atténuation) et « gérer l'inévitable » (adaptation).

Le renouvellement du PCAET en cours est intégré à la révision du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) pour en faire un SCOT-AEC (Air énergie climat).

3. Une démarche autour de l'adaptation avec une entrée transversale « santé et cadre de vie »

En parallèle, le PNR GC porte également un **Contrat local de santé (CLS)** depuis 2022.

Le diagnostic territorial mené auprès des citoyens, professionnels et élus a mis en évidence les impacts du changement climatique sur la santé (canicules, pénurie d'eau...), nécessitant des actions d'anticipation.

Cette préoccupation est largement partagée, ressortant aussi bien des consultations des professionnels de santé que des élus, témoignant d'une inquiétude générale face aux changements déjà visibles.

En effet, si les acteurs s'accordent sur la bonne qualité de vie sur le territoire, ils insistent sur la nécessité de la préserver.

Par ailleurs, il ressort également de ce diagnostic un mal être croissant, notamment au sein des jeunes populations, liée à l'anxiété générée par le dérèglement climatique, les impacts actuellement observés et projetés dans un futur proche.

Ainsi, bien qu'au travers de la mise en œuvre du PCAET les efforts d'atténuation se poursuivent ; ceux-ci devront inévitablement être couplés à une adaptation des modes de vies, des aménagements ou encore de l'économie locale compte tenu du changement climatique opérant déjà sur le territoire.

Sans anticipation, le territoire sera confronté à la gestion de crises actuellement non maîtrisées.

Ces enjeux d'adaptation sont clairement identifiés dans la Charte du PNR, le PCAET et le CLS.

C'est dans ce contexte que le territoire des Grands Causses s'est lancé en 2024 dans la démarche « Trajectoires d'adaptation au changement climatiques des territoires » (TACCT) avec le soutien de l'ADEME et pour objectifs de :

- Approfondir la connaissance de sa vulnérabilité face à ces enjeux
- Sensibiliser et acculturer la population et les acteurs locaux à ces enjeux
- Définir et déployer un véritable plan d'actions dédié à cette adaptation,

en abordant le sujet par le prisme de la santé et du cadre de vie, sujet transversal et facteur d'attractivité du territoire.

En recoupant les enjeux portés par le PCAET et le CLS, la démarche TACCT est également l'occasion de créer des passerelles entre ces deux stratégies territoriales.

Par l'intégration de la composante adaptation au changement climatique au sein des documents stratégiques territoriaux existants (SCoT-AEC, CLS), le PNR réaffirme sa volonté d'engager le territoire durablement dans une démarche de transition écologique.

L'enjeu premier réside dans le fait que ces notions deviennent un prisme d'entrée pour tout un chacun et pour tout projet du territoire. Cela passera par l'acculturation de l'ensemble des acteurs du territoire, notamment au travers d'un diagnostic de vulnérabilité partagé et d'un plan d'actions co-construit.

III. La conduite de la démarche

1. Une gouvernance partagée et en cohérence avec les démarches en cours

A l'image des projets portés par le PNR, celui-ci s'appuie sur une démarche multi-partenaire s'inscrivant naturellement dans la continuité de celle du COT¹/PCAET et du CLS au sein desquelles à la fois les EPCI et les partenaires sont déjà mobilisés.

Les partenaires du PCAET et du CLS sont multiples. Certains sont communs aux deux démarches, tels que les Communautés des communes, les Chambres consulaires ou encore la Région ou les services de l'Etat. D'autres sont plus spécifiques : ARS, CPTS, maisons de santé, professionnels de santé, centres hospitaliers, EPHAD, acteurs sociaux pour le CLS ; AREC, SIEDA, ERDF, GRDF... pour le PCAET². Le CLS s'appuie également sur un Comité citoyen renouvelé annuellement.

Malgré la transversalité des sujets traités, ces acteurs n'ont cependant que peu l'occasion de partager des temps de travail tous ensemble. En ce sens, la démarche autour de l'adaptation au changement climatique présente également l'intérêt de décroiser encore un peu plus les thématiques en rassemblant tous ces acteurs.

Par ailleurs c'est également l'occasion d'associer les acteurs impliqués dans la gestion des espaces naturels tels que le CRPF, l'ONF, les syndicats de bassin versant etc.

De fait, les impacts du changement climatique impliquent des adaptations nécessaires pour l'ensemble des acteurs du territoire.

En termes de gouvernance, l'ensemble de ces acteurs ont donc été mobilisés.

D'un point de vue opérationnel, la gouvernance du projet s'est articulée autour des instances suivantes:

- **Une équipe projet** composée des agents et élus du PNR en charge du PCAET et du CLS
- **Un Comité d'orientation** regroupant élus et techniciens des collectivités, qui a pour mission de construire et orienter la démarche.

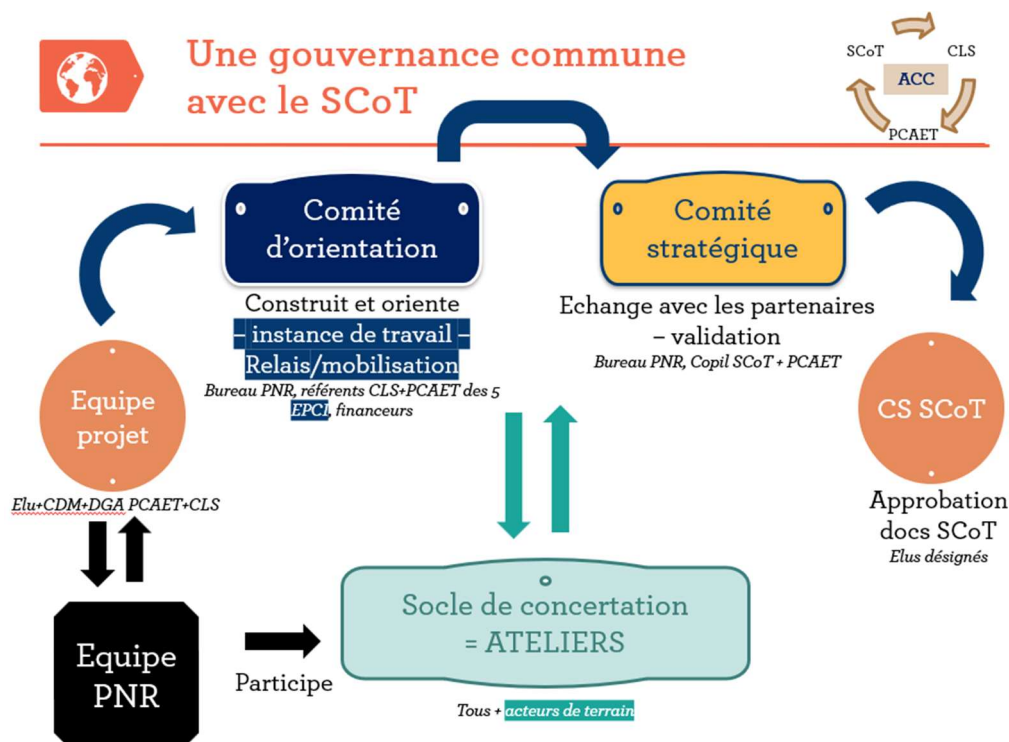
¹ Contrat d'objectif territorial (COT) signé par le PNRGC et l'ADEME pour le compte de 5 Communautés des Communes (périmètre PCAET) pour les accompagner sur 2 volets : Climat Air Energie (suite du PCAET) et Economie Circulaire. Il couvre sur la période 2022-2025.

² Listes non exhaustives

- **Un Comité stratégique**, élargi aux partenaires, qui est réuni pour les étapes clés de la démarche : lancement, validation du diagnostic et du plan d’actions. Il prépare les restitutions au Conseil syndical du SCoT .
L’objectif est également d’imprégner au sein des Comités de pilotage existants du PCAET et du CLS la notion d’adaptation au changement climatique.
- **Un socle de concertation** constitué de l’ensemble des acteurs du territoire susceptibles d’être impliqués sur le sujet (245 personnes dans le listing). Il est mobilisé pour les ateliers participatifs réalisés/prévus lors du diagnostic et de la co-construction du plan d’actions.
- **Le Conseil syndical (CS) du SCoT** qui arrête et approuve les documents du SCoT-AEC, alimenté par la présente démarche pour la partie « Adaptation au changement climatique ».

Par la mise en place de cette gouvernance, l’objectif est bien à la fois :

- **D’établir un diagnostic partagé du territoire,**
- **De définir une stratégie et un plan d’actions co-construits avec les acteurs du territoire,**
- **Tout en mettant en cohérence la comitologie des différentes démarches territoriales (PCAET, COT, SCoT, CLS) et d’être efficaces sur la mobilisation des acteurs.**



2. Une démarche étalée sur 18 mois

Le déroulement de la démarche s’est appuyé sur la méthodologie « TACCT » (Trajectoire d’adaptation au changement climatique des territoires) développée par l’ADEME. Son intention est de faciliter l’adoption d’une politique d’adaptation au changement climatique par les collectivités suffisamment ambitieuses pour :

- Se préparer dès aujourd’hui, en initiant les premiers pas ;
- Mais aussi anticiper les impacts futurs, en inscrivant dès aujourd’hui la stratégie d’adaptation dans le moyen-long terme tout en préservant une certaine flexibilité, via notamment les trajectoires d’adaptation.

Le calendrier a été le suivant :

- **1^{er} semestre 2024 : réalisation du diagnostic de vulnérabilité du territoire**

La vulnérabilité du territoire résulte du croisement de l'exposition du territoire aux aléas climatiques (observée et projetée dans le futur) et de sa sensibilité aux aléas et aux impacts (caractéristiques intrinsèques au territoire).

En effet, pour un même impact (ex : augmentation de l'éco-anxiété), deux territoires auront une sensibilité à cet impact différente compte tenu des caractéristiques qui lui sont propres (ex : un tissu associatif mobilisé sur le sujet est un facteur réduisant la sensibilité du territoire à cet impact et à l'inverse l'isolement géographique et social est un facteur accentuant cette sensibilité).

Le diagnostic a été réalisé sur la base de recherches bibliographiques, de 12 entretiens avec des acteurs clefs du territoire (ONF, syndicat de bassin versant, Chambre d'agriculture...)³ et, le 14/05/25, d'un atelier participatif avec les partenaires qui a réuni 45 personnes.

- **2^{ème} semestre 2024 – 2025: validation d'une stratégie et d'un plan d'action axés autour d'un recentrage de la démarche sur 2 thématiques : santé-cadre de vie et tourisme durable**

Les propositions d'actions présentées ci-après (cf IV-3) sont issues de 2 ateliers participatifs qui se sont tenus le 14/03/25 et 01/07/25 et de temps d'échanges divers proposés autour de la démarche : soirée-débat ...(cf V-1) .

- **A venir : Suivi-évaluation.**

³ Cf détails des structures qui ont fait l'objet d'un entretien en annexe 1

IV. Que retenir de la démarche ?

1. Diagnostic de vulnérabilité du territoire : les principales conclusions

a. Un territoire exposé à des risques climatiques croissants

Les principaux éléments relatifs à l'exposition du territoire aux évolutions climatiques sont repris dans le tableau ci-dessous avec d'une part les données observées jusqu'à aujourd'hui (« Climat observé ») et les projections à l'horizon 2050.

Le diagnostic complet est annexé au présent document.

	Climat observé (passé proche)	Projections (horizon 2050)
Accroissement des températures	<ul style="list-style-type: none"> - National : on est déjà à +1,7°C! - Net réchauffement depuis 1959 : température moyenne = +0,3°/décennie - Disparités géographiques avec un réchauffement plus important à l'est du territoire - Des années records : 2003, 2019, 2020 et 2022 (T moyenne la plus chaude enregistrée !), 2024 (probablement la plus chaude au niveau mondial) - Augmentation T des cours d'eau: +1,5°C en 40 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite du réchauffement : T moyenne annuelle = + 2,4 à 2,6°C - Des hivers plus doux et des étés toujours plus chauds
Des vagues de chaleurs plus nombreuses, des vagues de froid moins nombreuses	<ul style="list-style-type: none"> - Forte hausse du nombre de jours chauds (Tmax>25°): + 4 à 6/an/décennie - Légère hausse du nombre de vagues de chaleurs - Nombre de nuits chaudes (>20°) en hausse - Vagues de froid moins nombreuses et moins sévères depuis 1947, net depuis 21^{ème} siècle: 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nuits chaudes et nb de jours en vagues de chaleur = x 8 à 9 - Nombre de jours très chauds (T>35°C) = x 13 - Nombre de jours en vague de froid = plus aucun!
Une modification du régime de précipitation	<ul style="list-style-type: none"> - Peu d'évolution des précipitations en cumul annuel depuis 1960 - Une variabilité inter et intra-annuelle importante (sur l'année): <ul style="list-style-type: none"> o Des épisodes ponctuels très importants (épisodes cévenols>100mm) plus fréquents et souvent très localisés o Des mois à 0 mm! « <i>les orages du 15/08 de plus en plus rares</i> » - 2 années records en faible quantité: 2022 et 2023 ; 2024 : record de pluviométrie 	<ul style="list-style-type: none"> - Des incertitudes (données variables) - Peu d'évolution ou légère diminution en cumul annuel - Une variabilité inter et intra-annuelle qui se renforcent - Hausse du nb de jours de fortes pluies (>20mm) : +39%
Un accroissement des sécheresses	<ul style="list-style-type: none"> - Régional/local: sécheresses plus fréquentes et plus sévères - Notamment au printemps et à l'automne: - Des années records : 1989, 2003, 2005, 2006, 2011, 2015, 2022 	<p>Assèchement des sols en toute saison:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Allongement période de sol sec: +2 à 4 mois - Réduction période sol humide: -2 à 4 mois - Futur= situations extrêmes d'aujourd'hui, la sécheresse décennale actuelle deviendra moyenne en 2050
Une modification des débits des cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Une variabilité de la pluviométrie - 2 années records avec des faibles recharges: 2022 et 2023: - 2022: tarissement de certaines sources! (ex: vallée de la Sorgues) - Des périodes d'étiages plus longues, mois de septembre et octobre critiques - Baisse des débits des cours d'eau : -7% par décennie depuis 40 ans (donnée restant à confirmer) - Une variabilité géographique: <ul style="list-style-type: none"> o Causses : sensibilité moindre du fait des réserves karstiques importantes qui tamponne la variation des débits 	<ul style="list-style-type: none"> - Des évolutions climatiques (pluviométrie, T) laissant présager une poursuite des tendances observées - Un accroissement de la baisse des débits de 30 à 40% d'ici 2050

	Climat observé (passé proche)	Projections (horizon 2050)
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rougiers : forte sensibilité car pas de réserve souterraine, cours d'eau alimentés par des zones humides 	
Diminution des gelées	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse significative du nb de jours de gel: - Région: -1 à 2 jours de gel/décennie - Local: - 7 jours/décennie (22 jours en 30 ans) - Années les moins gélives depuis 1959: 2002, 2011, 2020, 2022 - Des gelées tardives toujours présentes 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la diminution du nombre de jours de gel: divisé par 2 (~20jours) - Décalage des dates de gelées: <ul style="list-style-type: none"> ○ Dernières gelées de printemps qui se décalent de presque 1 mois: du 11/04 (1980) au 19/03 (2050) ○ Gelées d'automne plus tardives: du 09/12 (1980) au 16/12 (2050) - Maintien du risque de gelées tardives
Un territoire exposé aux risques naturels : <i>inondation, incendie, retrait-gonflement d'argile, glissement de terrain...</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Région: 20% des communes sont exposées aux risques naturels (18% au niveau national) - Localement (arrêtés de catastrophes naturelles): <ul style="list-style-type: none"> ○ Toutes les communes concernées! ○ Disparité géographique, ○ Risque majoritaire = inondation 	<ul style="list-style-type: none"> - Accentuation de l'exposition
Un accroissement du risque inondation	<ul style="list-style-type: none"> - Un risque inondation avéré : 76 communes sur 81 concernées - Des épisodes marquants: - Tarn: 1982, 2020 - Sorgues, Dourdou, Rance: 1982, 2014 - Des crues plus tardives (ex: crue du Tarn juin 2020) 	<ul style="list-style-type: none"> - Tendance à la hausse, corrélée aux évolutions climatiques (fortes pluies en peu de temps + sols secs) et à l'urbanisation croissante
Un accroissement du risque incendie	<ul style="list-style-type: none"> - National : risque x2.5 entre 2015-2024 et 1961-1990 - Régional: un risque essentiellement centré sur le bassin méditerranéen - Local: quasi 100% des communes en sensibilité forte ou très forte (2017) 	<ul style="list-style-type: none"> - Régional: extension des zones sensibles au risque incendie - Local: multiplication x4 du nombre de jours avec un risque significatif (6 à 26 jours en moyenne sur le territoire)
Un accroissement du risque retrait-gonflement d'argile	<ul style="list-style-type: none"> - 2023 (échelle SCoT): <ul style="list-style-type: none"> ○ 170 504 ha concerné ○ 32% en aléa moyen, 68% en aléa faible - Evolution 2017-2023: <ul style="list-style-type: none"> ○ + 20% de la surface concernée ○ +224% pour l'aléa moyen 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la tendance, corrélée aux évolutions climatiques

Les sources de données utilisées pour l'analyse des évolutions climatiques sont reprises dans le tableau suivant :

	Climat passé	Climat futur
Précipitations	<ul style="list-style-type: none"> - Climat HD - Bilan MétéoFrance national 2024 	<ul style="list-style-type: none"> - Climat HD, - ClimaDiag - PACC Agence de l'eau Adour Garonne

Températures	<ul style="list-style-type: none"> - Climat HD - Bilan MétéoFrance national 2024 - PACC Agence de l'eau Adour Garonne - InfoClimat - ORCEO 	<ul style="list-style-type: none"> - ClimaDiag - Climat HD - Bilan MétéoFrance national 2024
Sécheresses	<ul style="list-style-type: none"> - Climat HD - ORCEO 	<ul style="list-style-type: none"> - ClimaDiag - AP3C (chambres d'agriculture) - PACC Agence de l'eau Adour Garonne
Eau (quantitatif)	<ul style="list-style-type: none"> - PNRGC (suivi sources) - MAKAHO (MAnn-Kendall Analysis of Hydrological Observations) - PACC Agence de l'eau Adour Garonne 	<ul style="list-style-type: none"> - PACC Agence de l'eau Adour Garonne
Gelées	<ul style="list-style-type: none"> - ClimatHD - InfoClimat 	<ul style="list-style-type: none"> - ClimatHD - ClimaDiag - AP3C
Vent	<ul style="list-style-type: none"> - DRIAS 	<ul style="list-style-type: none"> - DRIAS
Tout risques naturel	<ul style="list-style-type: none"> - ORCEO, ONERC - Base de données GASPAR - Mémoire collective 	
Focus Incendie	<ul style="list-style-type: none"> - ORCEO, ONERC - PDPFCI Aveyron - Mémoire collective - Bilan MétéoFrance national 2024 	<ul style="list-style-type: none"> - ORCEO, ONERC - ClimaDiag
Focus Inondation	<ul style="list-style-type: none"> - PPRI - Syndicats de bassins versants Tarn Amont et Tarn Sorgues Dourdou Rance 	
Focus Retrait gonflement argile	<ul style="list-style-type: none"> - Base de données TOPO IGN 	

b. Les impacts du changement climatique observés sur le territoire des Grands Causses

Les impacts présentés ci-après ont été identifiés lors d'une douzaine d'entretiens bilatéraux avec des acteurs clefs du territoire (ONF, syndicat de bassin versant, Chambre d'agriculture...) et d'un atelier participatif avec les partenaires qui a réuni 45 personnes le 14/05/25.

Les principaux impacts observés sur le territoire sont repris dans le tableau ci-dessous, organisé autour de 4 thématiques : agriculture, forêt et milieux naturels, tourisme, santé et cadre de vie. Le sujet de l'eau étant traité de façon transversale dans chaque thématique.

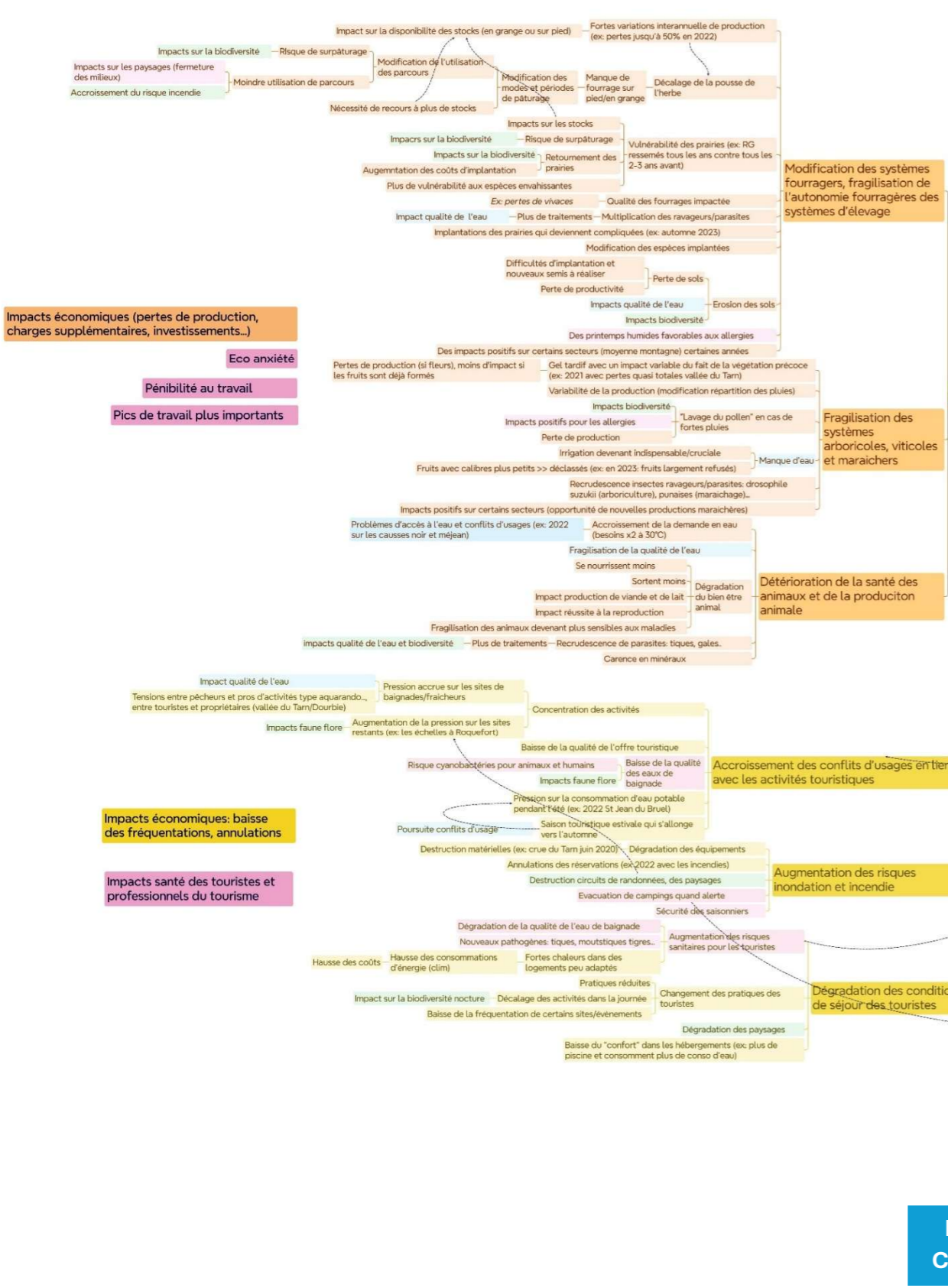
Impacts	
SANTÉ ET CADRE DE VIE	Dégradation des conditions de vie lors des événements climatiques extrêmes
	Augmentation des pathologies et apparitions de nouvelles maladies
	Augmentation de l'éco-anxiété et des impacts sur la santé mentale
TOURISME	Accroissement des conflits d'usage en lien avec les activités touristiques
	Augmentation des risques inondation et incendies
	Dégradation des conditions de séjours des touristes
AGRICULTURE	Modification des systèmes fourragers et fragilisation de l'autonomie fourragère des systèmes d'élevage
	Fragilisation des systèmes arboricoles, viticoles, maraichers
	Détérioration de la santé des animaux et de la production animale
FORETS MILIEUX NATURELS	Accroissement du risque incendie
	Perte de biodiversité et modification des écosystèmes

A ces impacts thématiques se rajoutent les impacts transversaux suivants :

- **Impacts économiques** : pour les activités économiques, les collectivités et les habitants
A titre illustratif, un rapport sénatorial a évalué le coût de la canicule 2003 entre 15 et 30 milliards d'euros.
- **Impacts sur l'eau** :
 - o Sur le volet quantitatif de la ressource : la raréfaction de la ressource vient exacerber les conflits d'usages liés à l'eau préexistants : irrigation, abreuvement, eau potable, tourisme... quel secteur privilégier ?
 - o Sur le volet qualitatif de la ressource avec des impacts multiples pour tous les usages : baignade, eau potable, abreuvement mais aussi pour les écosystèmes
- **Impacts sur l'utilisation des espaces extérieurs** : Avec une concentration des populations sur certains sites (lieux de fraîcheur en particulier) mais aussi des espaces extérieurs utilisés à de nouveaux horaires et pour de nouvelles pratiques, des conflits d'usages sont à prévoir (surfréquentation, nuisances de voisinage liées au bruit...).

L'ensemble des impacts identifiés dans le cadre de la démarche sont détaillés dans la carte mentale ci-après.

Les impacts du changement climatique sur le territoire des Grands Causses



Impacts économiques (pertes de production, charges supplémentaires, investissements...)
Eco anxiété
Pénibilité au travail
Pics de travail plus importants

Impacts économiques: baisse des fréquentations, annulations
Impacts santé des touristes et professionnels du tourisme

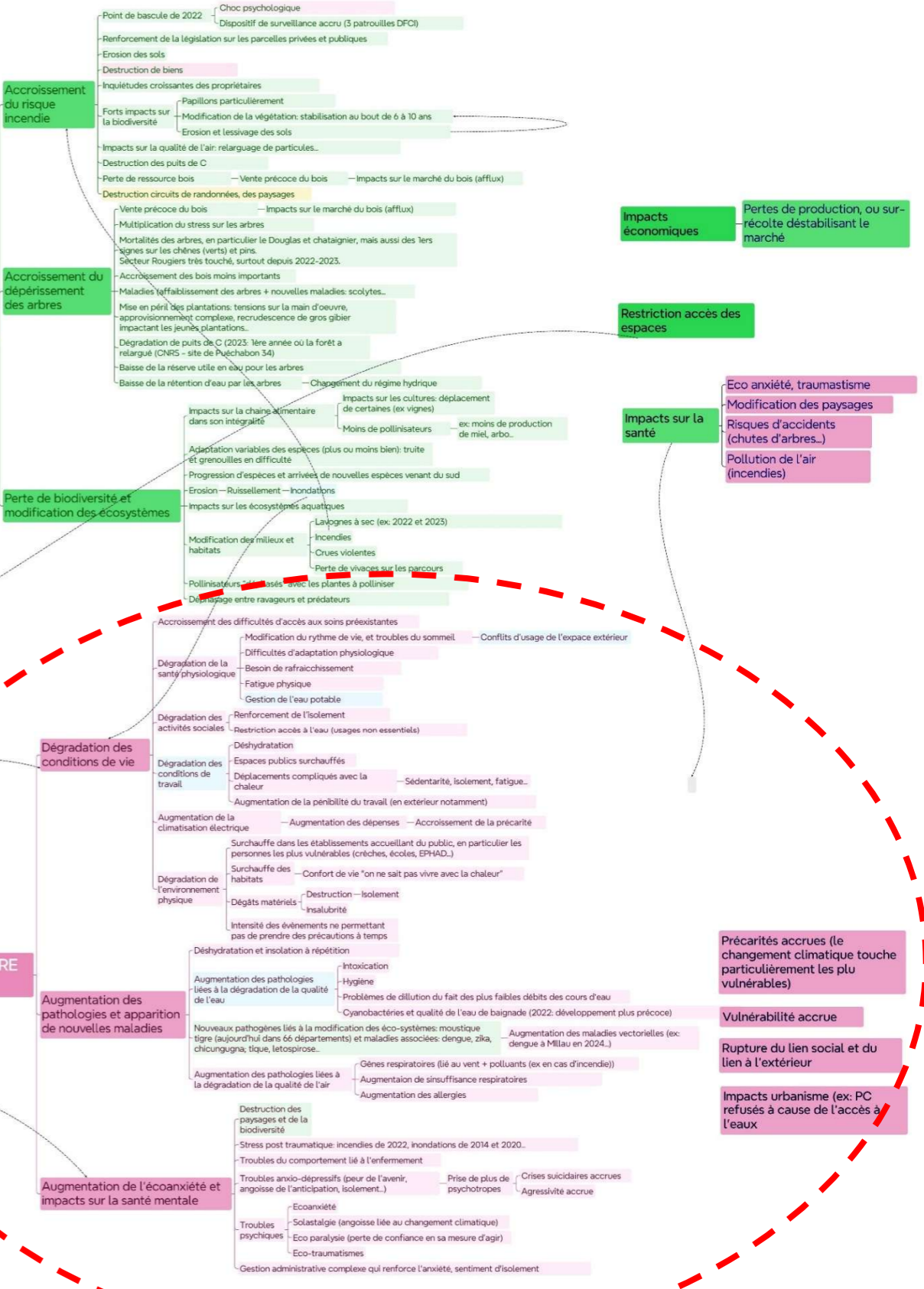
AGRICULTURE

TOURISME

FORET ET MILIEUX NATURELS

SANTÉ ET CADRE DE VIE

IMPACTS COMMUNS



UN SUJET CENTRAL ET TRANSVERSAL A TOUTE ACTIVITE

Le travail de diagnostic a permis de mettre en lumière les enjeux suivants.

Enjeux	
SANTÉ ET CADRE DE VIE	Préparer les élus et la population du territoire aux conditions climatiques de demain (prise de conscience des impacts du changement climatique sur la santé + accompagnement du changement)
	Améliorer le cadre de vie et le préserver des effets du changement climatique
	Renforcer la protection des publics les plus vulnérables (vulnérabilité sociale, médicale, économique)
	Protéger la santé mentale de tous vis-à-vis des évolutions climatiques
TOURISME	Réduire la pression sur les espaces naturels touristiques de fraîcheur afin d'éviter leur dégradation (voir destruction) et les conflits d'usage
	Réduire la vulnérabilité des sites et activités (personnes et équipements) touristiques aux inondations et risque incendie
	Préserver l'économie touristique locale : adapter l'offre et l'expérience touristique locale à l'évolution des températures (fortes chaleur) et à l'extension de la saison sans augmenter la pression sur les ressources naturelles du territoire (biodiversité, eau potable, alimentation, énergie...)
AGRICULTURE	Préserver l'agriculture (production et agriculteurs) locale face au changement climatique
	Préparer l'agriculture aux conditions climatiques de demain (accompagner le changement)
	Sécuriser la ressource en eau pour maintenir les productions locales (animales et végétales)
FORETS ET MILIEUX	Réduire et maîtriser le risque d'incendie de forêt
	Lutter contre les causes du dépérissement de la forêt et accompagner l'adaptation de la forêt et de son écosystème aux évolutions climatiques
	Adapter les filières forêt-bois aux conditions climatiques de demain
	Préserver les espaces naturels et leur biodiversité

2. Recentrage de la démarche autour de 2 axes

Malgré l'importance de l'ensemble des thématiques, le choix a été fait de faire **un focus sur 2 thématiques pour travailler la phase opérationnelle (plan d'actions) :**

- **Santé et cadre de vie**, sujet transversal à tous les autres, en lien avec le Contrat Local de santé (CLS) en cours de déploiement sur le territoire.
- **Tourisme durable**, en lien avec les démarches enclenchées de longue date autour du tourisme durable et pilotées par le PNR.

Sur les thématiques agriculture et forêt/milieux naturels, la volonté est de s'appuyer sur les démarches préexistantes et les partenaires déjà fortement mobilisés sur le sujet (exemple du milieu agricole où des formations, des diagnostics et autres accompagnements sont proposées aux agriculteurs sur le sujet de l'adaptation aux évolutions climatiques notamment par la Chambre d'agriculture ou l'APABA).

Il s'agira donc de partager et diffuser les éléments mis en lumière dans le présent diagnostic pour alimenter ces réflexions/démarches préexistantes.

A titre illustratif, sur le volet forestier, le volet « adaptation au changement climatique » fera partie intégrante de la future Charte forestière.

3. Définition des actions

Une première série d'ateliers a eu lieu le 14/03/2025 sur les deux thèmes retenus pour creuser la phase opérationnelle. Un 2^{ème} atelier s'est déroulé le 01/07/2025 pour approfondir les premières **pistes d'actions sur le volet « santé et cadre de vie », transversal.**

Les actions qui en sont ressorties sont reprises à 2 niveaux :

- **1/ Diffusion de l'approche « Adaptation au changement climatique » au sein d'actions préexistantes** (ex : mobilités douces (par exemple : aménagement de cheminements doux adaptés à des sorties en cas de fortes chaleurs), rénovation énergétique (par exemple : intégrer le confort d'été dans les conseils à la rénovation apporté par le service Mon Accompagnateur rénov, tout particulièrement sur le projet **SLIME autour de la précarité énergétique**)

L'objectif est que l'adaptation au changement climatique devienne un prisme d'analyse pour tout projet ; comme peut l'être par exemple la Trame verte et bleue pour les milieux naturels.

- **2/ Proposition de nouvelles actions**

Celles-ci sont reprises dans le tableau ci-après.

Ces pistes d'actions viendront alimenter le SCOT-AEC et le CLS. L'approbation du SCOT-AEC est prévu courant 2026.

Axe	Piste d'actions	Description	Pilotage	Priorité	Calendrier prévisionnel de mise en œuvre
Sensibiliser et améliorer la connaissance sur l'adaptation au changement climatique	<p>Créer un guide à destination des élus : les solutions/outils mobilisables sur le territoire, avec une entrée « Adaptation/atténuation au changement climatique »</p>	<p>Volontairement vulgarisé, ce guide aura pour but de donner à voir les solutions d'adaptation mobilisables par les élus locaux. <u>Objectif</u> : à fournir aux nouveaux élus au démarrage de leur mandat</p>	PNR GC	1	2026
	<p>Proposer une formation « clef en main » sur les sujets d'adaptation au changement climatique/ lien avec la santé-environnement/ santé mentale à destination :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Des élus et techniciens des collectivités du territoire 2. Des professionnels de santé. 	<p>Montée en collaboration avec les acteurs locaux et notamment le Climatographe de l'Aigoual pour son expertise dans la méditation scientifique et le CPIE du Rouergue pour son expertise dans l'animation d'ateliers de vulgarisation/sensibilisation autour de l'environnement ; cette formation visera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donner les clefs de compréhension sur les évolutions climatiques qui opèrent d'ores et déjà sur notre territoire et les impacts qu'elles génèrent. - Mettre en évidence le lien entre santé et environnement, en cohérence avec l'approche « One Health » (Une seule santé), qui souligne le rôle déterminant de l'environnement et du cadre de vie dans la santé des populations. Ce cadre de vie, fortement affecté par les changements climatiques, constitue également un facteur majeur d'attractivité du territoire. - Montrer à voir et échanger autour des leviers d'adaptation actionnables par tout un chacun <p>Cette formation « clef en main » sera proposée à différents publics : collectivités locales (élus/techniciens) et professionnels de santé. <u>Objectif</u> : 1^{ère} formation à dispenser aux nouveaux élus du PNR puis des collectivités le souhaitant</p>	PNR GC avec appui des partenaires : Climatographe de l'Aigoual, CPIE, ARB...	1	2026
	<p>Créer une boîte d'outils « Adaptation au changement climatique » mobilisables sur le territoire auprès de différents partenaires Objectif = sensibiliser/acculturer/échanger</p>	<p>Une boîte à outils « Adaptation au changement climatique » sera formalisée pour mettre en lumière les outils mobilisables sur le territoire auprès de différents partenaires : CPIE, CAUE, Syndicat de bassin versant, PNR...; et pour des publics variés (scolaire, grand public, partenaires...).</p> <p>A titre illustratif, seront intégrés les outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeu Climastory[®] : partage du diagnostic de vulnérabilité du territoire face au changement climatique et échanges autour de solutions d'adaptation actionnables individuellement ou collectivement - Animations autour de planches de paysages évoluant avec le changement climatique et de mises en récits ; partage du diagnostic de vulnérabilité du territoire face au changement climatique et échanges autour de solutions d'adaptation actionnables individuellement ou collectivement - Opérations « végétalisation en cœur de ville/village » : sensibilisation sur l'impact de la végétalisation des façades, diagnostics en marchant, projections au travers de croquis, accompagnement jusqu'au choix des plantations à effectuer - « Balades chaleur » : mise en place de capteurs de température en ville pour montrer l'impact des actions de végétalisation, mise en place de « repères de chaleur » (en écho aux repères de crues).. 	PNR GC avec appui des partenaires : CPIE, CAUE, SMBV...	2	2026 (création) 2027 et suivants (déploiement animations)

		<p>...</p> <p>Leur point commun, l'objectif de sensibiliser, acculturer et échanger autour du sujet de l'adaptation au changement climatique.</p> <p>Un soutien au déploiement d'animations sur les premières années pourra être envisagé.</p> <p>Cette action a démarré dès octobre 2025 avec l'appui d'un service civique écologique.</p>			
	Initier un jumelage climatique	<p>Le changement climatique affecte tous les territoires, mais de façon inégale. Pour y faire face, les collectivités gagnent à partager leurs expériences et à coopérer. Dans cette logique, un jumelage climatique vise à créer une dynamique d'entraide et d'échanges de bonnes pratiques pour renforcer la résilience territoriale.</p> <p>Le projet consistera à jumeler un bourg des Grands Causses avec un bourg de taille similaire situé dans un pays au climat chaud, afin de comparer les approches urbaines et architecturales limitant les effets de la chaleur.</p>	PNR GC	2	2027
	Réaliser un diagnostic de l'état des connaissances de la population sur les impacts du changement climatique sur les territoires et les solutions qui existent	<p>L'objectif de cette étude sociologique est de mieux connaître l'état de connaissance de la population pour cibler la communication/sensibilisation autour du changement climatique vers le grand public</p> <p>Ce diagnostic pourra être réalisé avec l'appui d'étudiants (liens avec l'université Paul Valéry de Montpellier)</p>	PNR GC	3	2027-2028
	Intégration de l'adaptation au changement climatique dans les programmes scolaires	<p>Des liens pourront être faits avec les établissements scolaires, en fonction des demandes. Une série d'interventions est d'ores et déjà engagée auprès des écodélégués du collège de Jeanne d'Arc de Millau sur début 2026.</p> <p>La boîte à outils pourra également être diffusée auprès des différents établissements scolaires en faisant l'accent sur les outils d'animation.</p>	PNR GC, collectivités, éducation nationale	3	Au fil des sollicitations
Expérimenter des aménagements adaptés au changement climatique et favorables à une bonne santé	1/ Définition d'une méthodologie d'accompagnement pour le déploiement de projets d'aménagements adaptés aux évolutions climatiques et favorables à la santé	<p>L'objectif final est de définir une méthodologie d'accompagnement à proposer aux collectivités locales pour le déploiement de projets d'aménagements adaptés aux évolutions climatiques et favorables à la santé : aménagement de places publiques, de cours d'écoles, de bâtiments...</p> <p>Cela passe par :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La définition d'un cadre de référence commun sur « <i>qu'est-ce qu'un aménagement durable adapté au changement climatique et à une bonne santé?</i> ». <p>Un travail interne au PNR GC a été entamé en 2025 avec l'appui de l'ADEFPAT pour définir un 1er cadre de référence. Ainsi seront abordées les notions de concertation citoyenne, d'usage de l'espace, de multifonctionnalité, de végétalisation, de désimperméabilisation, de choix de matériaux, de récupération des eaux de pluie, de préservation de la biodiversité, d'exposition aux aléas climatiques...</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. En conséquence, la formalisation d'une méthodologie d'accompagnement des projets du territoire vers ces notions d'adaptation au changement climatique et d'urbanisme favorable à la santé. Inventorier par type et nature de projet (écoles, espace public, autre, équipements) <ul style="list-style-type: none"> ○ Quelles solutions techniques, quelles méthodologies ○ Quels acteurs peuvent être mobilisés (CAUE ; CPIE..) <p>Il est prévu le recrutement d'un stagiaire de fin d'études courant 2026 pour travailler sur ce sujet.</p>	PNR GC avec appui des partenaires : FREDON Occitanie, CPIE, CAUE, l'association Arbres Haies et Paysages, OFB (guide « Plantons local»)...	1	2026

		N.B : Plusieurs initiatives existent en ce sens et feront partie des sources d'inspiration : <i>ex : grille USS de l'Agence d'urbanisme et d'aménagement de Toulouse aire métropolitaine (AUAT), Charte Engagé pour le Végétal de la FREDON...</i>			
	2/ Accompagnement de projets exemplaires	<p>Il s'agira ensuite d'expérimenter la mise en place de projets exemplaires intégrant tout ou partie de ces objectifs.</p> <p>L'expérimentation sera faite à des échelles différentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans les villages (centre bourg) ou les villes ; - Dans des espaces précis (ex : cours d'école, aménagement d'un point de fraîcheur et de regroupement des populations autour d'une fontaine) ou plus large (ex : opération de réhabilitation d'un centre bourg) - Dans les espaces publics ou privés, <p>L'accompagnement prendra la forme de prestations de service d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre. Cet accompagnement portera à la fois sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La gouvernance et la concertation autour du projet afin de favoriser la participation des habitants à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et projets d'aménagement - Les aménagements adaptés en tant que tel <p>L'identification des projets susceptibles d'être accompagnés avec ces nouvelles composantes passera par 2 canaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Raccrocher les projets déjà en cours en lien avec les partenaires - Démarche proactive pour identifier les collectivités intéressées par la démarche : AMI avec proposition d'une méthodologie « intégration adaptation » dans le projet 	PNR GC + tous les partenaires en contact avec les maitres d'ouvrages	2	2027 et suivants (en fonction des projets)
	3/ Valoriser ces projets au travers d'un maquettage territorial	L'objectif est de valoriser la démarche et les projets expérimentaux à travers une identité territoriale clairement définie. La forme de cette identité reste à déterminer (label, charte, etc.), en lien avec les démarches préexistantes (<i>ex : Charte « Engagé pour le végétal » de la FREDON Occitanie, Charte de l'habitat construire en faveur de notre santé de Grenoble...</i>). Les projets sélectionnés feront l'objet de retours d'expérience et d'une mise en visibilité dédiée.	PNR GC, collectivités	2	
	Intégrer des exigences dans les docs de planification (bâtiments publics ou logements privés)	Formats restant à définir : recommandations, préconisations	PNR GC via SCoT + Communautés de communes via PLUi	2	2026 (SCoT) et suivants (PLUi)
Proposer des outils à destination des citoyens pour s'adapter au CC	Déployer le projet « Engagé Eau Jardin- Service Conseils Actions Habitants » (Accompagnement à la gestion individuelle des eaux pluviales)	L'accompagnement individuel des ménages porte sur la gestion des eaux pluviales et la réalisation d'économies d'eau au sens large. Il se concrétise par la réalisation d'un diagnostic avec proposition d'actions, à mettre en place de façon autonome ou avec appui du CPIE : dispositifs de récupération des eaux (cuves..), désimperméabilisation des sols, aménagement du jardin...	CPIE	1	2026 – en cours -
	Cartographier les points de fraîcheur au sein des espaces urbanisés (ville/villages)	<p>L'objectif est de déployer un outil permettant d'identifier les points de fraîcheur au sein des espaces urbanisés (ville/villages) à l'échelle d'une commune.</p> <p>A destination des habitants mais aussi des vacanciers, cette cartographie pourra prendre différentes formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cartographie interactive en ligne (type gogocarto), qui pourra être également participative, 	Communes avec appui PNR GC	2	2027

		<p>- Edition de cartes papier, notamment dans les lieux stratégiques pour le public estival (campings, office de tourisme ; commerces...)</p> <p>...</p> <p>Cette cartographie devra s'intégrer dans une charte graphique cohérente avec l'ensemble des actions, notamment celles imaginées autour des aménagements durables.</p> <p>Il est prévu le recrutement d'un stagiaire pour travailler sur ce sujet.</p>			
	Accompagner la mise en œuvre des plans (inter)communaux de sauvegarde	<p><i>Existent-ils partout ? intègrent-ils les enjeux du changement climatique et la santé humaine?</i></p> <p><i>Sont-ils communiqués ? connus ?</i></p>	Communes, intercommunalités, avec appui PNR GC	3	
Approfondir la prospective territoriale pour mieux s'adapter	Participation à la démarche « Territoires 2050 » de l'ADEME	<p>Elle vise à territorialiser les 4 scénarios prospectifs de l'ADEME à l'horizon 2050 (démarche <i>Transition(s) 2050</i>) et doit en ce sens constituer un outil d'aide à la décision pour les collectivités locales. 6 territoires sont partenaires de l'ADEME au niveau national, dont le PNR GC.</p> <p>Lancée fin 2025, elle va s'étaler sur 18 mois.</p>	PNR GC	2	2026 – en cours -

Par ailleurs, une démarche spécifique sur le volet tourisme est actuellement en cours
autour de 2 axes :

- Les activités de pleine nature.

Un groupe de professionnels fait actuellement l'objet d'un accompagnement dédié avec l'appui de l'ADEFPAT pour :

- Identifier les conséquences de ces changements (vulnérabilités) pour le territoire (sites, attractivité), les sports de nature, le tourisme, mon entreprise...
- Comprendre comment font les autres pour s'adapter (d'autres professions, d'autres territoires, les collectivités) ;
- Dessiner collectivement des avènements possibles : de l'organisation partenariale du territoire à celle de mon entreprise en passant par les pratiques sportives libres...
Les sports de nature dans les Grands Causses en 2050 !

L'accompagnement va s'étaler sur l'année 2026.

- Les hébergements de plein air (campings...) : comment s'adapter, avec quels moyens...
(non engagée à ce jour)

V. Une démarche vulgarisée et partagée

1. Une démarche concertée

A l'image des démarches initiées à l'échelle du territoire, celle autour de l'adaptation au changement climatique s'appuie largement sur une concertation territoriale à différents niveaux.

Dans l'optique de s'appuyer sur cette démarche pour sensibiliser et acculturer les acteurs et habitants aux effets du changements climatiques, différentes sessions participatives ont eu lieu auprès des collectivités et partenaires mais aussi du grand public. En effet, dès le démarrage, il a été souhaité d'associer les citoyens à la démarche dans un souci d'acculturation/sensibilisation au sujet auprès du plus grand nombre.

La synthèse de ces temps de concertation est reprise dans le tableau ci-dessous.

Etape	Interne au PNR	Acteurs du territoire et partenaires	Citoyens
Lancement de la démarche, acculturation au sujet	26/02/24 : équipe technique dans son ensemble (20aine de personnes) : - Immersion dans le sujet de l'adaptation au changement climatique : mobilisation de la mémoire collective (frise et carte des évènements climatiques marquants) - Réflexion sur les impacts des évolutions climatiques et lien avec la thématique de la santé et du cadre de vie - Présentation du déroulé de la démarche et son articulation avec les démarches en place : PCAET, CLS, SCoT		
		13/03/24 : lancement officiel de la démarche auprès du Comité d'orientation : même déroulé que la réunion du 26/02	
		02/04/24 : présentation de la démarche lors des Rencontres santé regroupant les acteurs de la santé du territoire	
Diagnostic de vulnérabilité		03/24 à 05/24 : 12 entretiens bilatéraux avec les acteurs du territoire ⁴	22/11/2024 -Millau: soirée conférence-atelier sur le thème de "Comment agir pour un futur désirable dans un contexte de changement climatique" : - Conférence de Daniel Priolo, Maître de Conférences en Psychologie Sociale à l'université Paul Valéry de Montpellier. - Atelier participatif s'appuyant sur une restitution graphique du travail de diagnostic, reprenant les évolutions des paysages face au changement climatique et une mise en récit de personnages fictifs. La 50aine de participants a pu esquisser des pistes d'actions pour agir individuellement ou collectivement pour un futur désirable dans les Grands Causses. (cf ci après)
		14/05/24 : atelier participatif avec 45 acteurs du territoire : - Présentation des évolutions climatiques passées/projetées - Travail sur les impacts de ces évolutions sur le territoire autour de 4 thématiques : agriculture, forêt et milieux naturels, santé et cadre de vie, tourisme (l'eau étant traitée en transversalité) - Précision de la sensibilité du territoire face à ces impacts : les éléments l'aggravant ou la réduisant, notation	
	9/09/2024 : Restitution du diagnostic en s'appuyant sur l'animation « ClimaStory »	24/09/24 et 01/10/24 : Restitution du diagnostic en s'appuyant sur l'animation « ClimaStory »	
Stratégie et plan d'action		14/03/2025 : ateliers participatifs n°2 : réflexion sur les actions à engager	
		01/07/2025 : atelier participatif n°3 : précision des pistes d'action sur le volet « santé et cadre de vie »	
Partage de la démarche		Au fil des réunions + envoi partenaires début 2026	14/09/2025 – Séverac - : restitution dans le cadre des 30 ans du PNRGC : projection graphique et des mises en récits du futur désirable envisagé au regard des actions d'adaptation retenues dans le cadre de la démarche 1^{er} semestre 2026 : travail avec des éco délégués prou partager les travaux (collèges)

⁴ Cf liste en annexe 1

1. ClimaStory, un outil pédagogique au service des territoires

ClimaSTORY® est un **support pédagogique** (développé par l'Agence AURA-EE) qui propose de **considérer un territoire (fictif) sous l'angle du changement climatique et des solutions d'adaptation pour 5 thèmes d'activités socio-économiques.**

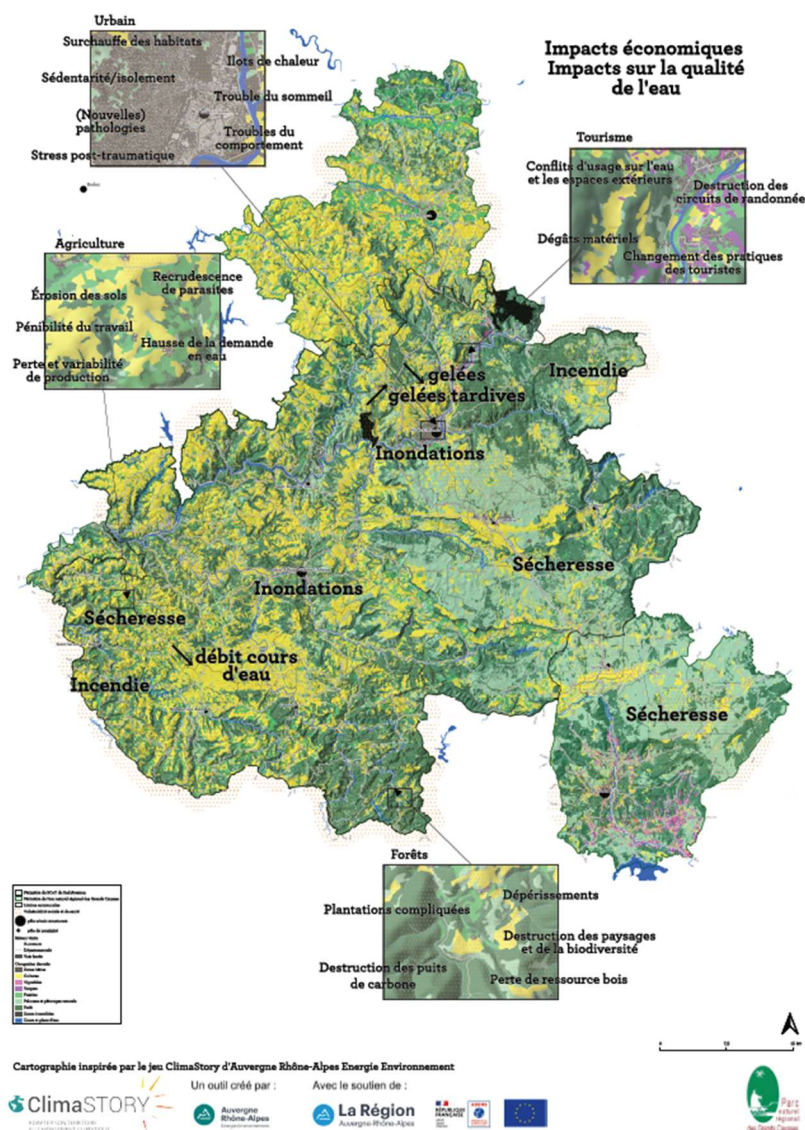
Mis en situation, les participants sont invités à choisir ensemble les solutions les plus pertinentes au regard des spécificités de ce territoire.

L'outil a été adapté au territoire des Grands Causses dans le cadre de la démarche engagée par le PNR des Grands Causses autour de l'adaptation au changement climatique.

Les objectifs de l'animation :

- **Partager le diagnostic de vulnérabilité au changement climatique du territoire des Grands Causses,**
- **S'immerger dans les possibilités d'agir**

N.B : Il est à noter que l'outil ne répond pas à tout et a une vocation avant tout pédagogique. Il ne permet pas de définir un plan d'actions finalisé.



Carte support de l'animation ClimaSTORY® adaptée par le PNRGC

3 animations ont été réalisées :

- 09/09/2024 auprès de l'équipe technique du PNR des Grands Causses (20 personnes)
- 24/09/24 à St Affrique avec les collectivités et partenaires du territoire (17 personnes)
- 01/10/24 à Millau avec les collectivités et partenaires du territoire (20 personnes)

A travers le choix de cartes actions, des premières pistes d'actions ont été identifiées dans chaque session. Elles ont été regroupées autour des axes stratégiques suivants :

- **Accompagner le changement de pratiques, de comportements, de modes de production et de consommation**, y compris avec un volet :
 - o Sensibilisation/éducation
 - o Coopération, concertation entre acteurs
 - o Création de nouvelles offres de services
- **Renforcer la prise en compte du changement climatique dans la planification et les aménagements**
- **Préserver et sécuriser la ressource en eau**
- **Prévention et sécurité des populations**

Ces pistes ont été creusées dans la suite de la démarche lors de la définition du plan d'actions.

A noter :

Cet outil fait partie des outils qui seront mis à disposition des acteurs du territoire pour acculturer et échanger autour du sujet de l'adaptation au changement climatique : collectivités, associations, entreprises, souhaitant proposer cette animation en leur sein.

a. Photos des animations ClimaStory réalisées dans le cadre de la démarche

Restitution équipe PNRGC 09/09/24 :



Restitution Millau 01/10/24 :



Restitution St Afrique 24/09/24 :



2. Mises en récits et retranscriptions graphiques pour une meilleure appropriation par tous

Afin de partager les résultats de la démarche mais aussi et surtout d'acculturer le plus grand nombre et d'ouvrir à l'échange sur le sujet, des supports spécifiques ont été réalisés :

a. Les mises en récits.

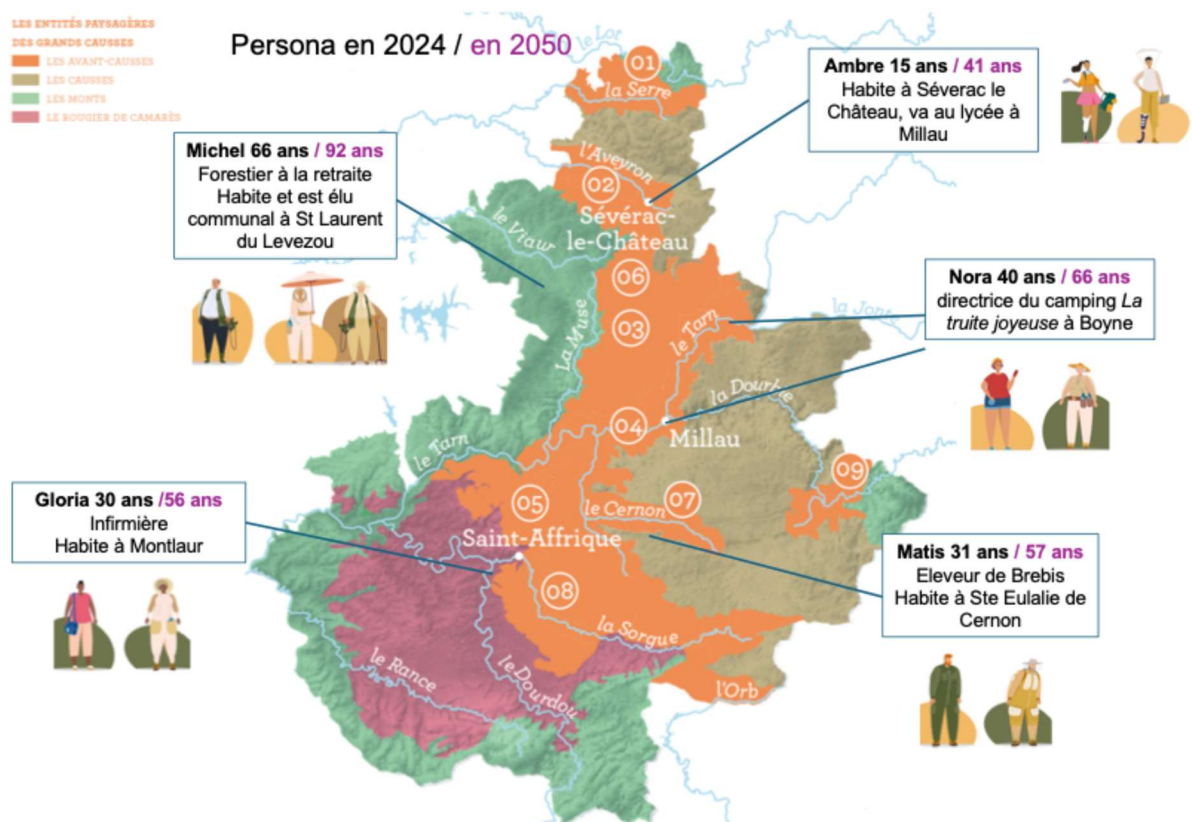
5 personnages fictifs ont ainsi été créés, faisant écho aux situations socio-professionnelles des habitants du territoire et en lien avec les thématiques abordées dans le diagnostic d'impact :

- Ambre, 15 ans, Lycéenne à Millau, habitant à Séverac le Château
- Nora, 40 ans, directrice du camping La Truite Joyeuse à Boyne
- Gloria 30 ans, infirmière libérale, habitant dans les Rougiers
- Matis, 31 ans, célibataire, éleveur de brebis pour la filière roquefort sur le Larzac
- Michel, 66 ans, à la retraite, ancien entrepreneur de travaux forestiers, élu communal, habitant à St Laurent du Lévezou

La narration met l'accent sur les impacts observés et ressentis du changement climatique dans leurs vies quotidiennes respectives en 2025. Les récits sont construits sur la base des impacts identifiés dans le diagnostic de vulnérabilité du territoire.

Une projection de leurs vies en 2050 a ensuite été simulée selon 2 scénarios :

- o Le scénario pessimiste du « si on ne fait rien »
- o Le scénario optimiste d'un futur désirable associé à la mise en place de mesures d'adaptation par les acteurs du territoire ; mesures résultant des pistes d'actions issues de la démarche TACCT.



b. Des paysages évoluant dans un contexte de changement climatique

En complément des mises en récit, les impacts du changement climatique ont également été représentés au travers de paysages du territoire.

Le travail s'est basé sur les 4 entités paysagères de notre territoire que sont :

- Les Causses,
- Les Avant-Caussés et vallées
- Les Rougiers
- Les Monts

De la même façon que pour les mises en récits de personnages fictifs, l'état « zéro » de ces paysages a été dessiné, c'est à dire ce qui est observé aujourd'hui des effets du changement climatique sur notre territoire. A noter que les paysages ne représentent pas un lieu précis mais font écho à des secteurs géographiques du territoire aisément reconnaissables.

Une projection de ces paysages à 2050 a ensuite été réalisée selon les mêmes scénarios que ci-dessus.

Habitants sur le territoire, les 5 personnages fictifs apparaissent également sur les planches de paysage.

Ainsi, tout un chacun peut aisément se projeter tant géographiquement au travers des paysages que professionnellement ou socialement au travers des personnages.

Il est reconnu que réduire la distance psychologique, physique, temporelle, géographique ou sociale au travers de la projection permet une meilleure appropriation. Ainsi, les gens se sentent bien plus concernés par des événements qui surviennent proches de chez eux que si ces mêmes événements surviennent à l'autre bout de la planète.

Cet outil n'est ni un outil scientifique ni exhaustif **dans les impacts qu'il illustre. En revanche, il s'agit d'un outil qui permet de faire un pas de côté et de s'ouvrir vers une potentialité d'action.**

C'est en ce sens qu'il a été utilisé fin 2024 lors d'une soirée conférence-atelier intitulée « Comment agir pour un futur désirable dans un contexte de changement climatique » et le 14/09/25 lors d'une animation proposée à l'occasion des 30 ans du PNR pour faire contribuer des citoyens sur des propositions d'actions d'adaptation.



Soirée conférence-atelier du 22/11/2024

Millau:

« Comment agir pour un futur désirable dans un contexte de changement climatique », conférence de Daniel Priolo, Maître de Conférences en Psychologie Sociale Université Paul Valéry Montpellier



Echanges lors des 30 ans du PNR le 14/09/2025 à Séverac le Château

Exemple pour l'entité « Avant causses et vallées »



Les avants causses et vallées en 2025, réalisation Anna Kedz Graphiste



Les avants causses et vallées en 2050 « si rien n'est fait », réalisation Anna Kedz Graphiste



Les avants causses et vallées en 2050 dans un futur désirable grâce à la mise en place de mesures d'adaptation au changement climatique, réalisation Anna Kedz Graphiste

VI. Les perspectives pour la suite

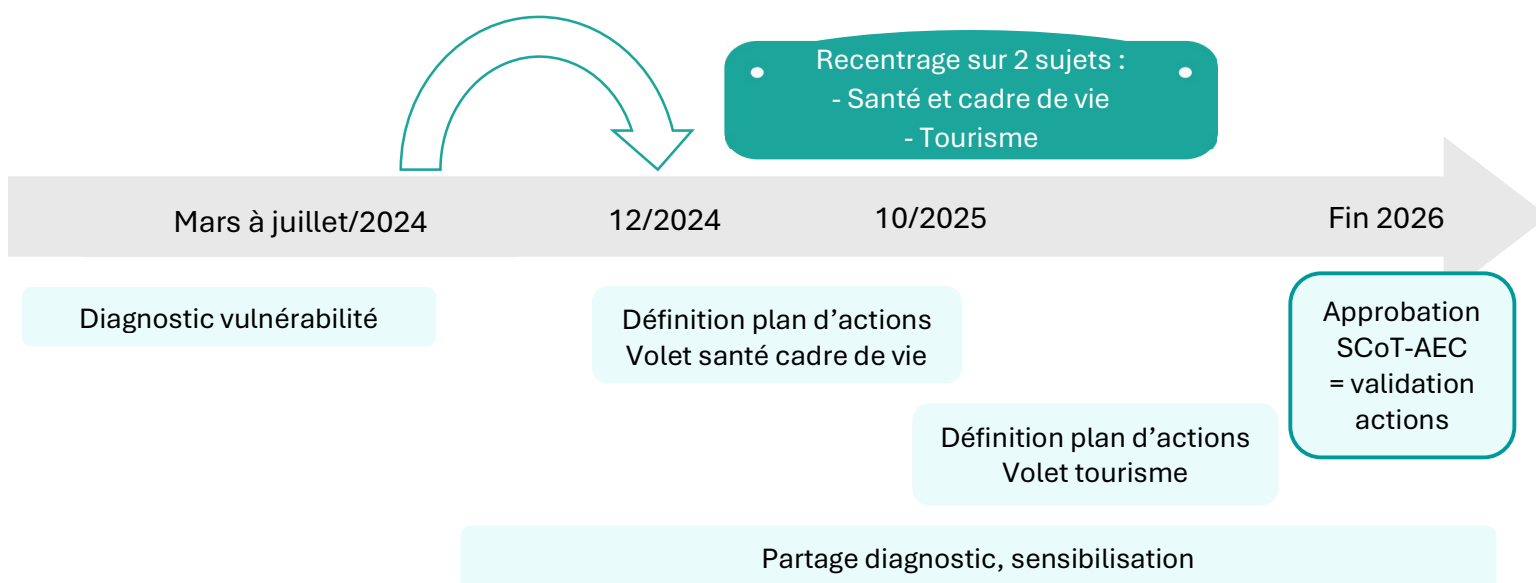
Pour la suite de la démarche, les perspectives sont les suivantes :

- **2^{ème} semestre 2026: Validation des actions au travers des documents de planification de la collectivité**, et tout particulièrement le plan d'actions du PCAET annexé au SCoT-AEC. Elles alimenteront également le plan d'actions du Contrat local de santé.
- **2026 et suivant : Mise en œuvre opérationnelle des actions** selon les degrés de priorité présentés précédemment
- **2026 : Poursuivre la définition d'actions sur le volet tourisme** autour de 2 axes : hébergeurs et acteurs de la pleine nature : cf précédemment.
- **2026 et suivant : Consolider l'outil fresque de paysages /récits prospectifs** afin d'optimiser sa valorisation. Plusieurs formes sont à l'étude : exposition mise à disposition de façon autonome sur le territoire (événements, médiathèques, milieu scolaire...), adaptation pédagogique pour un public plus jeune/tout public, déclinaison des fresques sur d'autres outils (type « cartes postales du futur »...)

On rappelle qu'à travers cet outil et ses déclinaisons, l'objectif est double :

- **Partager les travaux réalisés dans le cadre de cette démarche**
- **Susciter des échanges sur le sujet, faire un pas de côté et s'ouvrir vers la potentialité de l'action**

VII. Calendrier des réalisations et perspectives



VIII. Conclusion

La démarche TACCT a constitué une opportunité pour le territoire des Grands Causses de renforcer son engagement dans la transition écologique, tout en prenant du recul par rapport aux politiques existantes afin d'y intégrer les enjeux liés à l'adaptation au changement climatique.

Au total, **98 acteurs et 45 structures ont été mobilisés**⁵, incluant des collectivités, des services de l'État, des institutions, des associations et des professionnels de santé. Cette mobilisation témoigne d'un intérêt commun et de préoccupations partagées à l'échelle du territoire.

Au-delà des pistes d'action identifiées, cette démarche a permis de confronter les points de vue de différents acteurs sur les impacts du changement climatique et les pistes d'adaptation qui pourraient être déployées.

Il convient de souligner que cette initiative ne relève pas d'une étude scientifique, mais vise avant tout à instaurer des espaces de dialogue et de réflexion sur l'avenir du territoire dans un contexte climatique en évolution.

Compte tenu de la transversalité du sujet, le choix a été fait dans un premier temps de concentrer les efforts sur deux axes jugés prioritaires, puis dans un second temps de cibler les actions à mettre en œuvre afin d'en garantir l'efficacité opérationnelle. Ces actions ne prétendent pas à l'exhaustivité, mais viennent en complément des initiatives déjà engagées localement.

Par ailleurs, l'objectif est que l'adaptation au changement climatique devienne un prisme d'analyse systématique pour tout nouveau projet sur le territoire.

Enfin, les perspectives de poursuite de cette démarche laissent entrevoir de nouvelles dynamiques de partage et de collaboration.

⁵ Cf liste en annexe 2.

IX. Annexe 1 : Structures interviewées lors du diagnostic

- Santé et cadre de vie : ARS, hôpital, Assistante sociale
- Tourisme : mission Tourisme durable du PNR,
- Agriculture : Chambre d'agriculture, APABA
- Forêt et milieux naturels : ONF, CRPF, mission biodiversité du PNR
- Eau (transversal) : Syndicat de bassin versant Tarn Amont, Tarn Sorgues Dourdou Rance, hydrogéologue du PNR

X. Annexe 2 : Personnes mobilisées dans le cadre de la démarche TACCT

98 partenaires ont participé aux ateliers proposés dans le cadre de la démarche, certaines à plusieurs reprises, portant la mobilisation totale à **190 personnes**. Les 45 structures représentées sont reprises dans le tableau ci-après.

Une 60aine de citoyens ont également été mobilisés à l'occasion de 2 évènements.

PNR des Grands Causses	Région Occitanie
ADEME	OFB
Agence de l'Eau Adour Garonne	ONF
APABA	Office de tourisme St Affricain, Roquefort, 7 Vallons
ARS départemental	Office de tourisme Larzac et Vallées
CAUE	Office de tourisme Monts Rance et Rougier
Communauté de communes Lodévois Larzac	Office de tourisme Muse et Rases du Tarn
Communauté de communes Larzac Vallées	PETR Sud Lozere
Communauté de communes Millau Grands Causses	PNR Aubrac
Communauté de communes Monts Rance et Rougier	Ecole d'ingénieur de Purpan
Communauté de communes Muse et Rases du Tarn	Association Nant en transition
Communauté de communes St Affricain, Roquefort, 7 Vallons	Réseau santé Rance Rougiers
CCI Aveyron	SDIS 12
Centre Hospitalier	Sous-préfecture de Millau
Centre Hospitalier Millau - pôle psychiatrie	Sud Energia
Centre social	Syndicat BV TA
Chambre d'agriculture Aveyron	Syndicat BV TSDR
CNPF	Association Trait d'union
Conseil départemental Aveyron	Député
COPAGE	
CPIE	
Communauté professionnelle territoriale de santé	
DDTM Aveyron	
DREAL	
ENEDIS	
GRDF	

Structures mobilisées dans le cadre de la démarche TACCT